



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

De Générations Roller

Du 23 octobre 2018

L'assemblée générale extraordinaire s'est ouverte à 20h15 à l'Espace Clubs de l'Office des Sports de Lyon, 1 quai Fillon, 69007 Lyon.

La présidence de séance a été assurée par Sébastien Pringault. Le secrétariat de séance a été assuré par Géraldine Bramonte.

28 personnes étaient présentes ou représentées pour un total de 41 adhérents à jour de cotisation. Le quorum (20%) était donc atteint et l'assemblée générale extraordinaire a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour était composé d'un point unique : la proposition de nouveaux statuts pour l'association, pour en simplifier la gestion, sur proposition du comité directeur (voté en réunion du 13 septembre 2018).

L'assemblée générale a passé en revue tous les articles, a débattu sur quelques points, à apporté quelques corrections et a procédé au vote.

Les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité absolue : 26 voix pour et 2 voix contre.

La séance a été levée à 21h45.

Le secrétaire de séance
Géraldine BRAMONTE

Le président de séance
Sébastien PRINGAULT